



**BANQUE
ALTERNATIVE
SUISSE**

COMPTES ANNUELS

2013

TABLE DES MATIÈRES

I Bilan	1	Actifs	2
	2	Passifs	2
	3	Opérations hors bilan	2
II Compte de résultat	1	Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire	3
	2	Bénéfice de l'exercice	4
	3	Répartition du bénéfice	4
III Tableaux des flux de fonds			5
IV Annexes	1	Explications concernant les activités de la Banque Alternative Suisse SA	6
	2	Principes de comptabilisation au bilan et d'évaluation de la Banque Alternative Suisse SA	7
	3	Informations se rapportant au bilan	9
	3.1	Aperçu des couvertures de prêts et des opérations hors bilan	9
	3.2	Portefeuilles de titres et métaux précieux ainsi qu'immobilisations financières	10
	3.3	Présentation de l'actif immobilisé	12
	3.4	Récapitulation des autres actifs et autres passifs	12
	3.5	Actifs mis en gage ou cédés pour couvrir des engagements de la banque et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété	13
	3.6	Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	13
	3.6.a	Informations concernant l'institution de prévoyance	13
	3.7	Emprunt obligataire en cours	13
	3.8	Répartition des correctifs de valeurs et provisions ainsi que des réserves pour risques bancaires généraux et aperçu de leurs variations en cours d'exercice	14
	3.9	Composition du capital social et indication des propriétaires de capital dont la participation excède 5 % de tous les droits de vote	14
	3.10	Justification des capitaux propres	15
	3.11	Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers	16
	3.12	Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes	17
	3.13	Répartition des actifs et passifs entre la Suisse et l'étranger	18
	3.14	Bilan par monnaies	19
	3.15	Publication des fonds propres	20
	4	Informations se rapportant aux opérations hors bilan	21
	4.1	Répartition des engagements conditionnels	21
	4.2	Répartition des instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice	21
	4.3	Répartition des opérations fiduciaires	21
	5	Informations se rapportant au compte de résultat	22
	5.1	Répartition du résultat des opérations de négoce	22
	5.2	Répartition de la rubrique charges de personnel	22
	5.3	Répartition de la rubrique autres charges d'exploitation	22
Chiffres-clés		Statistique des secteurs d'encouragement	23
		Intérêts créanciers/Intérêts débiteurs/Rémunération et renonciation aux intérêts sur les dépôts de la clientèle	24
		Chiffres-clés divers/Résultats d'exploitation	25

I BILAN

(avant répartition du bénéfice)

au 31 décembre 2013

¹ Détails:

Banques Raiffeisen St-Gall et Olten
Banque Cantonale de Lucerne
Banque Cantonale de Zurich
Banque J. Safra Sarasin SA
Banque Cantonale de Bâle-Campagne
Banque Vontobel SA
Banque Cantonale de Bâle
GLS Gemeinschaftsbank, Bochum
Credit Suisse SA
Postfinance

		31 décembre 2013		31 décembre 2012		Variation par rapport à l'exercice précédent	
Annexe		CHF	%	CHF	%	CHF	%
1	Actifs						
1.1	Liquidités	202'529'393.97	14,62	162'978'100.63	13,05	39'551'293.34	24,27
1.2	Créances sur les banques ¹	19'814'929.75	1,43	40'686'294.51	3,26	-20'871'364.76	-51,30
1.3	Créances sur la clientèle	80'011'481.12	5,77	69'334'784.61	5,55	10'676'696.51	15,40
1.4	Créances hypothécaires	817'373'295.45	59,00	784'736'346.76	62,84	32'636'948.69	4,16
1.5	Positions de négoce en titres et en métaux précieux	205'000.00	0,01	375'000.00	0,03	-170'000.00	-45,33
1.6	Immobilisations financières	238'676'962.65	17,23	167'050'069.75	13,38	71'626'892.90	42,88
1.7	Immobilisations corporelles	20'144'926.79	1,45	20'269'861.97	1,62	-124'935.18	-0,62
1.8	Comptes de régularisation	2'540'456.06	0,18	2'097'489.07	0,17	442'966.99	21,12
1.9	Autres actifs	4'310'116.54	0,31	1'236'426.80	0,10	3'073'689.74	248,59
	Total du bilan	1'385'606'562.33	100,00	1'248'764'374.10	100,00	136'842'188.23	10,96
	Total des créances de rang subordonné	205'000.00		375'000.00		-170'000.00	-45,33
2	Passifs						
2.1	Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	961'643'797.24	69,41	867'205'157.61	69,45	94'438'639.63	10,89
2.2	Autres engagements envers la clientèle	110'722'935.74	7,99	83'712'118.86	6,70	27'010'816.88	32,27
2.3	Obligations de caisse	207'517'000.00	14,98	202'496'000.00	16,22	5'021'000.00	2,48
2.4	Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage	2'000'000.00	0,14	2'000'000.00	0,16	0.00	0,00
2.5	Comptes de régularisation	1'981'933.01	0,14	1'842'264.75	0,15	139'668.26	7,58
2.6	Autres passifs	3'046'248.05	0,22	1'109'199.80	0,09	1'937'048.25	174,63
2.7	Correctifs de valeurs et provisions	23'416'107.95	1,69	19'622'300.49	1,55	3'793'807.46	19,33
2.8	Réserves pour risques bancaires généraux	11'050'000.00	0,81	11'050'000.00	0,89	0.00	0,00
2.9	Capital-actions	53'963'100.00	3,89	50'736'000.00	4,06	3'227'100.00	6,36
2.10	Réserve légale générale						
	réserve en bénéfice	4'341'000.00	0,31	3'641'000.00	0,29	700'000.00	19,23
	réserve en capital	3'752'629.00	0,27	3'324'130.00	0,27	428'499.00	12,89
2.11	Autres réserves	200'000.00	0,01	200'000.00	0,02	0.00	0,00
2.12	Bénéfice reporté	1'026'202.59	0,07	1'120'611.64	0,09	-94'409.05	-8,42
2.13	Bénéfice de l'exercice	945'608.75	0,07	705'590.95	0,06	240'017.80	34,02
	Total du bilan	1'385'606'562.33	100,00	1'248'764'374.10	100,00	136'842'188.23	10,96
	Total des engagements de rang subordonné	2'000'000.00		2'000'000.00		0.00	0,00
3	Opérations hors bilan						
3.1	Engagements conditionnels	908'528.00	-	604'754.00	-	303'774.00	50,23
3.2	Engagements irrévocables	13'069'290.00	-	10'468'200.00	-	2'601'090.00	24,85
3.3	Instruments financiers dérivés ²						
	Valeurs de remplacement positives	2'487'941.21	-	104'375.71	-	2'383'565.50	2'283,64
	Valeurs de remplacement négatives	456'050.20	-	640'683.64	-	-184'633.44	-28,82
	Montant du sous-jacent	54'466'777.75	-	39'079'934.42	-	15'746'843.33	40,29
3.4	Placements/Crédits fiduciaires	6'449'406.00	-	3'549'407.00	-	2'899'999.00	81,70

² Détails:

- swaps sur taux d'intérêt souscrits
à titre de garantie contre le risque
de taux
- opérations de change à terme
de la clientèle, négociées avec une
contrepartie

II COMPTE DE RÉSULTAT

pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013

1	Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire	Annexe	2013		Variation par
			2012	précédent	rapport à l'exercice
			CHF	CHF	CHF
1.1	Résultat des opérations d'intérêt				
1.1.1	Produit des intérêts et des escomptes		19'453'354.93	19'835'253.87	- 381'898.94
1.1.2	Produit des intérêts et des dividendes des positions de négoce		6'638.34	546.85	
1.1.3	Produit des intérêts et des dividendes des placements financiers		2'213'449.30	1'992'435.80	221'013.50
1.1.4	Charges d'intérêt		- 4'731'910.93	- 5'026'299.35	294'388.42
1.1.5	<i>Sous-total résultat des opérations d'intérêt</i>		16'941'531.64	16'801'937.17	139'594.47
1.2	Résultat des opérations de commissions et de prestations de service				
1.2.1	Produit des commissions sur les opérations de crédit		95'146.70	94'949.05	197.65
1.2.2	Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		1'300'645.64	1'000'638.28	300'007.36
1.2.3	Produit des commissions sur les autres prestations de service		725'734.64	613'921.19	111'813.45
1.2.4	Charges de commissions		- 104'704.15	- 99'591.93	- 5'112.22
1.2.5	<i>Sous-total résultat des opérations de commissions et de prestations de service</i>		2'016'822.83	1'609'916.59	406'906.24
1.3	Résultat des opérations de négoce	5.1	345'606.13	264'652.95	80'953.18
1.4	Autres résultats ordinaires				
1.4.1	Résultat des aliénations d'immobilisations financières		0.00	0.00	0.00
1.4.2	Résultat des immeubles		523'063.83	614'416.45	- 91'352.62
1.4.3	Autres produits réguliers		15'250.18	13'583.21	1'666.97
1.4.4	Autres charges régulières		0.00	0.00	0.00
1.4.5	<i>Sous-total autres résultats ordinaires</i>		538'314.01	627'999.66	- 89'685.65
1.5	Charges d'exploitation				
1.5.1	Charges de personnel	5.2	- 8'477'306.20	- 8'449'481.96	- 27'824.24
1.5.2	Autres charges d'exploitation	5.3	- 5'161'580.63	- 4'531'472.98	- 630'107.65
1.5.3	<i>Sous-total charges d'exploitation</i>		- 13'638'886.83	- 12'980'954.94	- 657'931.89
1.6	Bénéfice brut		6'203'387.78	6'323'551.43	- 120'163.65

II COMPTE DE RÉSULTAT

		Annexe	Variation par rapport à l'exercice précédent		
			2013 CHF	2012 CHF	CHF
2	Bénéfice de l'exercice				
2.1	Bénéfice brut		6'203'387.78	6'323'551.43	-120'163.65
2.2	Amortissements sur l'actif immobilisé	3.3	-1'100'301.00	-1'106'861.09	6'560.09
2.3	Correctifs de valeurs, provisions et pertes	3.8	-3'898'909.61	-2'614'369.12	-1'284'540.49
2.4	Résultat intermédiaire		1'204'177.17	2'602'321.22	-1'398'144.05
2.5	Produits extraordinaires		5'069.20	40'928.68	-35'859.48
2.6	Charges extraordinaires		0.00	-1'511'295.95	1'511'295.95
2.7	Impôts		-263'637.62	-426'363.00	162'725.38
2.8	Bénéfice de l'exercice		945'608.75	705'590.95	240'017.80
3	Répartition du bénéfice				
3.1	Bénéfice de l'exercice		945'608.75	705'590.95	240'017.80
3.2	Bénéfice reporté		1'026'202.59	1'120'611.64	-94'409.05
3.3	Bénéfice au bilan		1'971'811.34	1'826'202.59	145'608.75
3.4	Répartition du bénéfice				
	Attribution à la réserve légale générale		860'000.00	700'000.00	160'000.00
	Distributions sur le capital-actions		0.00	0.00	0.00
	Don à l'association Fonds d'innovation		100'000.00	100'000.00	0.00
3.5	Bénéfice reporté		1'011'811.34	1'026'202.59	-14'391.25

Le conseil d'administration demande à l'assemblée générale du 10. 5. 2014 de procéder à une distribution exempte d'impôt anticipé de 1,35 % par action, prélevée sur les réserves en capital.

III TABLEAUX DES FLUX DE FOND

	2013			2012		
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Solde	Sources de fonds	Emplois de fonds	Solde
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Résultat de l'exercice	945'608.75			705'590.95		
Amortissements sur l'actif immobilisé	1'100'301.00			1'106'861.09		
Amortissements/Agio placements financiers						
Amortissements/Agio autres passifs						
Correctifs de valeurs et provisions	3'793'807.46			2'408'922.29		
Comptes de régularisation actifs	0.00	442'966.99		868'470.16		
Comptes de régularisation passifs	139'668.26				8'899.34	
Augmentation réserves pour risques bancaires généraux	0.00			1'500'000.00		
Dividende exercice précédent/autres paiements		639'631.00			607'360.00	
Flux de fonds du résultat opérationnel	5'979'385.47	1'082'597.99	4'896'787.48	6'589'844.49	616'259.34	5'973'585.15
Réserve légale (agio augmentation de capital)	968'130.00			899'700.00		
Capital-actions	3'227'100.00			2'999'000.00		
Flux de fonds des opérations relatives aux capitaux propres	4'195'230.00		4'195'230.00	3'898'700.00		3'898'700.00
Immobilisations corporelles		975'365.82			955'682.55	
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé	0.00	975'365.82	-975'365.82	0.00	955'682.55	-955'682.55
Engagements envers la clientèle	27'010'816.88			6'848'471.99		
Obligations de caisse	5'021'000.00			7'885'000.00		
Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage	0.00			2'000'000.00		
Fonds d'épargne et de placement	94'438'639.63			100'026'684.42		
Créances sur la clientèle	0.00	10'676'696.51		5'746'870.34		
Créances hypothécaires		32'636'948.69			51'056'238.62	
Positions de négoce en titres et en métaux précieux	170'000.00	0.00			375'000.00	
Immobilisations financières		71'626'892.90			24'113'167.50	
Autres créances	0.00	3'073'689.74		106'491.72		
Autres engagements	1'937'048.25			47'631.73		
Flux de fonds de l'activité bancaire	128'577'504.76	118'014'227.84	10'563'276.92	122'661'150.20	75'544'406.12	47'116'744.08
Liquidités		39'551'293.34			103'804'044.10	
Créances sur les banques	20'871'364.76	0.00		47'770'697.42	0.00	
Engagements envers les banques						
Etat des liquidités	20'871'364.76	39'551'293.34	-18'679'928.58	47'770'697.42	103'804'044.10	-56'033'346.68
Total des sources de fonds	159'623'484.99			180'920'392.11		
Total des emplois de fonds		159'623'484.99	0.00		180'920'392.11	0.00

IV ANNEXES

1 Explications concernant les activités de la Banque Alternative Suisse SA

Généralités

La Banque Alternative Suisse SA est une banque spéciale à vocation écologique et sociale, qui exerce ses activités dans toute la Suisse. La BAS a son siège au Amthausquai 21 à Olten. Elle possède également une représentation à la rue du Petit-Chêne 38 à Lausanne, un centre de conseil à la Molkenstrasse 21 à Zurich ainsi qu'un bureau d'information à la rue de Berne 10 à Genève.

Les opérations sur marges d'intérêts constituent à la fois son principal domaine d'activité et sa principale source de recettes. La BAS pratique la transparence en matière de crédits envers le public et ne travaille pas dans un but de maximisation du profit. Le concept particulier d'encouragement repose sur des obligations de caisse d'encouragement et des crédits d'encouragement et fait partie des opérations sur marges d'intérêts. Les opérations de commissions et de prestations de services se trouvent encore dans une phase de mise en place et les transactions commerciales sont sans grande importance.

Fin 2013, les effectifs s'élevaient, en valeur corrigée des postes à temps partiel, à 69 collaboratrices et collaborateurs.

Opérations au bilan

La plus grande partie des prêts est accordée sur la base de gages fonciers sous forme d'hypothèques et de créances sur des immeubles d'habitation et commerciaux. La banque octroie également des crédits en comptes courants pour le commerce et l'artisanat, ainsi que des avances et des prêts, couverts pour l'essentiel, à des projets et des entrepreneuses et des entrepreneurs indépendant-e-s. Le financement est assuré exclusivement par les dépôts de la clientèle et par les fonds propres.

Opérations de commissions et de prestations de service

Les opérations de commissions et de prestations de service jouent encore un rôle secondaire et comprennent notamment les virements pour les clientes et les clients, le négoce de parts de fonds de placement et de propres actions, l'octroi de cautionnements et de garanties bancaires ainsi que l'intermédiation dans le domaine des prêts fiduciaires.

Explication concernant la commission d'état sur les parts de fonds

La BAS propose exclusivement des fonds de placement durables. Elle vérifie régulièrement si ces fonds répondent aux critères BAS, assure la formation de ses collaboratrices et collaborateurs en ce qui concerne ces fonds et rédige toute la documentation nécessaire pour un conseil professionnel aux clientes et client. Ces activités engendrent des charges indépendantes du volume d'affaires que les sociétés émettrices de fonds compensent par une «commission d'état». Cette rémunération varie entre 0,0 et 0,5 % selon le fonds et s'élève pour 2013 à CHF 156'021. La BAS ne perçoit aucune rétrocession sur l'achat ou la vente de parts de fonds.

Dès 2014, la BAS remboursera toutes les commissions d'état à sa clientèle qui détient des parts correspondantes de fonds de placement dans son dépôt-titres. Ce paiement se fera indépendamment du type de conseil sollicité. Jusqu'en 2013 y compris, la BAS n'offrait pas de gestion de fortune. Cette prestation sera disponible à partir du début 2014.

Autres secteurs d'activité

Pour assurer la liquidité nécessaire, la BAS procède à des placements auprès de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen ou auprès d'autres établissements bancaires helvétiques de premier ordre.

Gestion des risques

La BAS assure le suivi des risques de fluctuation de taux d'intérêt au moyen d'analyses périodiques, ce qui lui permet, le cas échéant, de limiter les effets négatifs sur le produit net d'intérêts. Elle fait appel à cet effet à des mesures appartenant au domaine classique des opérations influant sur le bilan, comme les «swaps» sur taux d'intérêt. Les instruments tels que les «futures» sur taux d'intérêt, les «caps», les «floors» et les «forward rate agreements» ne sont pas utilisés.

La politique de crédit repose sur des principes éprouvés et reconnus. L'octroi de crédits est soumis à des critères de qualité éthiques et financiers précis ainsi qu'à des limites de compétences. Les risques de crédits sont régulièrement contrôlés dans le cadre d'un système de rating interne. L'analyse porte tant sur la crédibilité que sur la solvabilité et des mesures sont prises en conséquence. Dans le domaine immobilier, la BAS s'appuie sur ses propres évaluations ainsi que sur celles d'expertes et d'experts reconnu-e-s en matière d'estimation.

Les risques de marché et de liquidités font l'objet d'une surveillance et d'une limitation conformes à la législation sur les banques. Les risques d'exploitation sont réduits au moyen de directives relatives à l'organisation interne. Pour restreindre les risques juridiques, les organes de la banque ont recours, si nécessaire, à des avocates et des avocats indépendant-e-s.

Les organes dirigeants de la BAS reçoivent régulièrement des informations appropriées sur sa situation en matière de patrimoine, de finances, de liquidités et de bénéfiques ainsi que sur les risques y afférents.

Une identification périodique et systématique des risques évalue les principaux risques encourus par la société, leur probabilité de survenance et leurs conséquences financières. Des mesures adéquates ont été ordonnées par le conseil d'administration

pour éviter, limiter ou répercuter ces risques. Les risques assumés par la société elle-même font l'objet d'une surveillance systématique. La dernière évaluation des risques par le conseil d'administration date du 19.11.2013. En vertu de cette évaluation, aucune provision ni correction de valeur particulière ne sont nécessaires dans les présents comptes annuels.

Externalisation de secteurs d'activité

La BAS gère elle-même ses secteurs d'activités essentiels, à l'exception des services suivants.

La BAS utilise la solution informatique bancaire Finnova. La gestion des applications et le centre de calcul sont externalisés et confiés à Swisscom IT Services SA, Zurich. Les données de base des titres sont gérées par Finanz-Logistik AG, St-Gall. Il s'agit de prestations essentielles que les prestataires fournissent en permanence et dont les détails sont réglés par contrat conformément aux prescriptions de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers. L'ensemble du personnel des prestataires concernés est également soumis au secret bancaire.

Les activités suivantes sont également déléguées à des entreprises particulièrement utiles d'être citées ici, car elles fournissent une prestation essentielle ou sont habilitées à agir envers des tiers au nom de la BAS:

- La révision interne est assurée par PEQ Sàrl, Zunzgen.
- La plateforme informatique Finnova est exploitée conjointement avec les autres membres du réseau ESPRIT Netzwerk AG.
- Les immeubles appartenant à la banque sont gérés par UMC Mantel Consulting, Pfäffikon, et Casa Consult, Berne.
- Pour les questions et conseils juridiques, nous faisons appel à Restructura AG, Berne.

IV ANNEXES

2 Principes de comptabilisation au bilan et d'évaluation de la Banque Alternative Suisse SA

Principes généraux

Etablissement régulier des comptes

Nous obéissons aux principes régissant l'établissement régulier des comptes:

- saisie quotidienne de toutes les opérations,
- continuité dans la présentation,
- continuité dans l'évaluation,
- principe du résultat brut, autrement dit les chiffres internes et externes doivent être indiqués sous forme brute et ne sont pas compensés avec les positions correspondantes, pas de décisions arbitraires,
- dans tous les domaines d'activité, les opérations sont comptabilisées à la date de conclusion.

Nous respectons par ailleurs les dispositions du code des obligations, les lois sur les banques (LB) et sur les Bourses (LBVM), de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers et des statuts.

Provisions/correctifs de valeurs

Les correctifs de valeurs et les provisions doivent être enregistrés et indiqués sous la rubrique «Correctifs de valeurs et provisions». Les correctifs de valeurs doivent être fixés par la direction et immédiatement enregistrés.

Positions du bilan

Liquidités, créances sur les banques, engagements envers les banques/la clientèle

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale. En cas de risques reconnaissables, il convient de constituer des correctifs de valeurs/provisions individuels.

Créances résultant de papiers monétaires

Les créances résultant de papiers monétaires sont évaluées à la valeur nominale, l'escompte non encore encaissé est

régularisé sur la durée. En ce qui concerne les risques et les ajustements de valeur/provisions y relatifs, voir point «Prêts à la clientèle».

Prêts à la clientèle

Dans le domaine des crédits, nous appliquons à la lettre les principes suivants de prévention des risques:

- Réduction des risques par: l'examen efficient de la solvabilité (rating), la compétence en matière de traitement des crédits, une structure d'organisation permettant de limiter les risques, un traitement adéquat et une surveillance intégrée des crédits.
- Diversification des risques par: la répartition du montant destiné aux crédits entre un maximum de preneuses et preneurs de crédits et la prévention des concentrations dans certaines catégories de preneuses et preneurs de crédit, branches et régions. Nous avons défini des plafonds de crédit dépendant du type de couverture et du rating de la cliente ou du client.

Tous les prêts à la clientèle sont contrôlés périodiquement. La fréquence du contrôle dépend du rating de la cliente ou du client, du montant du crédit ainsi que de la qualité des garanties. Au moindre signe de dégradation d'un crédit, nous procédons immédiatement à une analyse de la relation de crédit. Si des risques de défaillance sont identifiés, nous procédons à des correctifs de valeur individuels tenant compte des garanties. Les relations de crédit concernées font l'objet d'une étroite surveillance.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que la débitrice ou le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels.

Les opérations hors bilan telles que les engagements irrévocables, les garanties ou les instruments financiers dérivés sont également inclus dans cette évaluation. Les prêts sont considérés comme compromis au plus tard lorsque les paiements convenus contractuellement (capital et/ou intérêt) sont en souffrance depuis plus de 90 jours. Les créances compromises sont évaluées à la valeur de liquidation, tout comme d'ailleurs les éventuelles sûretés obtenues, et une correction de valeur est effectuée en tenant compte de la solvabilité du débiteur.

Le terme valeur de liquidation désigne une estimation de la valeur d'aliénation réalisable, dont sont retranchés les coûts de détention ainsi que les charges de liquidation. La dépréciation de valeur se mesure d'après la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont on peut escompter la récupération compte tenu du risque de la contrepartie et du produit net de la réalisation des éventuelles sûretés.

La valeur la plus basse correspond au montant le moins élevé résultant de la comparaison de la valeur d'acquisition et de la valeur de liquidation.

Les garanties sont systématiquement évaluées selon des principes uniformes. L'évaluation des gages immobiliers tient compte du caractère de l'immeuble. La limite maximale de prêt diffère selon l'objet et n'est accordée que si la preneuse ou le preneur de crédit est en mesure de l'assumer.

- Maisons individuelles et logements en propriété:
La valeur vénale est évaluée à l'aide de la méthode hédoniste, une méthode scientifique reposant sur le principe suivant: la demandeuse ou le demandeur est prêt-e à payer une certaine somme pour chaque caractéristique d'un objet donné. Elle ou il paie tant de francs pour une situation attrayante, tant de francs pour un amé-

nagement de qualité supérieure, etc. La valeur vénale évaluée est égale à la somme des montants que la demandeuse ou le demandeur est prêt-e à payer pour toutes les caractéristiques retenues.

- Habitations collectives et immeubles commerciaux:
De manière générale, l'évaluation repose sur la méthode de la valeur de rendement ou sur celle du «discounted cash-flow».
- Installations fixes:
Les installations de production d'énergie, p. ex., ainsi que les installations d'immeubles industriels et commerciaux sont évaluées selon la méthode du «discounted cashflow» et celle de la valeur réelle.
- Cas particuliers:
Nous appliquons aux objets spéciaux, terrains à bâtir, projets de lotissement et terrains agricoles des valeurs auxiliaires calculées selon la méthode de la valeur réelle, la méthode de la valeur comparative, le modèle de l'option réelle ou des valeurs officielles.

Les prêts à la clientèle sont évalués à leur valeur nominale. Les taux de provisionnement pour les provisions générales du croire sont les suivants:

- Prêts garantis par couverture hypothécaire 1 %
- Prêts garantis par couverture hypothécaire avec des taux d'avance dépassant: les deux tiers de la valeur vénale pour les immeubles d'habitation; la moitié de la valeur vénale pour les terrains à bâtir, les immeubles commerciaux ou de bureaux et les immeubles artisanaux polyvalents; le tiers de la valeur vénale pour les immeubles à caractère industriel (supplémentaire) 1 %
- Autres prêts couverts 2 %
- Prêts à la clientèle en blanc 6 %

IV ANNEXES

Les risques reconnaissables doivent faire l'objet de correctifs de valeurs individuels. Les crédits sont toujours évalués individuellement.

Positions de négoce en titres et en métaux précieux

Les positions de négoce sont évaluées au cours en vigueur à la date du bilan. Les positions qui ne sont pas négociées auprès d'une Bourse agréée ou pour lesquelles il n'existe pas de valeur vénale représentative, sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse.

Placements financiers

Les titres de créance à taux fixe ainsi que les emprunts convertibles et à option ne faisant pas partie des positions de négoce sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, si la banque n'a pas l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance finale.

Les titres de créance acquis dans l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance finale sont évalués selon l'«accrual method». L'agio ou le disagio est régularisé dans la position de bilan pendant toute la durée jusqu'à l'échéance finale. Les gains réalisés en rapport avec des intérêts ou des pertes imputables à la vente anticipée ou au remboursement sont régularisés pendant la durée restante, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance finale originale.

Les positions en titres de participation sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse.

Les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédits et destinés à la revente sont évalués et comptabilisés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse.

Participations

Les actions et autres titres de participation doivent être attribués à la position

«Participations» quelle que soit la part donnant droit au vote, s'ils ont été acquis dans l'intention d'effectuer un placement de longue durée. Les participations sont évaluées à leur valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeurs nécessaires à l'exploitation.

Immobilisations corporelles

Le capital immobilisé est évalué au prix de revient déduction faite des ajustements de valeur imputables à la gestion de l'entreprise.

Les immobilisations corporelles (informatique*, mobilier, machines de bureau et systèmes de sécurité) sont amorties au taux de 50 %.

Ce taux est calculé sur la valeur résiduelle.

* à partir de la date du fonctionnement opérationnel

Les immeubles figurent au bilan à la valeur d'achat qui inclut les investissements déjà effectués sous déduction des amortissements nécessaires. Les bâtiments sont amortis sur une durée d'utilisation estimée à 50 ans.

Les immobilisations corporelles qui sont détenues à des fins de rendement (par ex. immeubles loués) doivent être portées au bilan à leur valeur d'acquisition, respectivement à leur valeur de rendement la plus basse. L'évaluation annuelle de la valeur de rendement repose sur une comparaison avec des objets similaires ou sur le rendement (flux monétaire) escompté compte tenu d'un taux de capitalisation correspondant au risque.

Les investissements à des fins de plus-values dans des immobilisations corporelles de rendement doivent être activés.

Réserves pour risques bancaires généraux

Une réserve latente imposable peut être constituée dans le poste de bilan «Réserves pour risques bancaires généraux».

Régularisations

Les régularisations des actifs et des passifs sont effectuées une fois par trimestre. Les régularisations jusqu'à CHF 3'000 peuvent être omises.

Engagements de prévoyance

La détermination des répercussions économiques effectives des engagements de prévoyance repose sur les comptes annuels des institutions de prévoyance établis conformément à la norme SWISS GAAP RPC 26. On examine s'il existe pour la banque un avantage économique ou un engagement économique découlant d'excédents de couverture ou de découverts dans l'institution de prévoyance. Les avantages économiques ne sont pas activés. En revanche, les risques sont provisionnés dans le bilan.

Opérations hors bilan

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et opérations fiduciaires

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et opérations fiduciaires sont évalués à leur valeur nominale. Les provisions générales du croire suivantes sont constituées:

- sur les engagements de cautionnement et de garantie 2 %.

Produits financiers dérivés

Les opérations à terme sont évaluées au cours du contrat. Les risques reconnaissables doivent faire l'objet de correctifs de valeurs individuels.

La banque peut utiliser des instruments financiers dérivés dans le cadre de la gestion des actifs et des passifs afin de piloter les risques de variation des taux. Les opérations de couverture sont évaluées selon les mêmes principes que les opérations de base couvertes. Les résultats des opérations de couverture sont saisis sous la même rubrique de résultat que celle qui enregistre les résultats de l'opération couverte.

Compte de résultat

Produit des intérêts

Les produits d'intérêts sur les crédits restés en souffrance depuis plus de 90 jours sont considérés comme dépréciés et doivent être directement comptabilisés dans les provisions.

Impôts

Sont considérés comme charges fiscales les impôts sur le capital de l'exercice en cours ainsi que les impôts sur le revenu effectivement payés et dus.

Domaines particuliers

Conversion de monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux cours du jour en question. Les valeurs patrimoniales en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées sur la base des cours moyens des devises du jour de référence. Les différences de cours de changes entre le moment de la conclusion et l'exécution de l'opération sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Cours au jour de référence du bilan en 2013:

- EUR 1,2256
- USD 0,8897

Risques de contentieux

Provision, voir point «Provisions/correctifs de valeurs».

Modification des principes de comptabilisation au bilan et d'évaluation

Le poste Provision et correctifs de valeurs comprend désormais les réserves latentes.

IV ANNEXES

3 Informations se rapportant au bilan

3.1 Aperçu des couvertures de prêts et des opérations hors bilan

Nature des couvertures	Garanties		Autres		En blanc		Total	
	hypothécaires		garanties					
	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Prêts								
Créances sur la clientèle	24'131'986.00	19'183'125.39	9'322'352.52	9'823'577.22	46'557'142.60	40'328'082.00	80'011'481.12	69'334'784.61
Créances hypothécaires								
Immeubles d'habitation	583'380'994.25	564'923'023.91	–	–	1'564'724.55	837'528.70	584'945'718.80	565'760'552.61
Immeubles commerciaux	177'693'291.25	168'347'912.20	–	–	0.00	–	177'693'291.25	168'347'912.20
Artisanat et industrie	12'431'578.35	18'903'211.00	–	–	6'698'393.50	–	19'129'971.85	18'903'211.00
Autres	35'512'174.45	31'724'670.95	–	–	92'139.10	–	35'604'313.55	31'724'670.95
Total des prêts	833'150'024.30	803'081'943.45	9'322'352.52	9'823'577.22	54'912'399.75	41'165'610.70	897'384'776.57	854'071'131.37
Hors bilan								
Engagements conditionnels	189'018.00	187'000.00	62'424.00	10'000.00	657'086.00	407'754.00	908'528.00	604'754.00
Engagements irrévocables	4'759'290.00	1'292'200.00	0.00	0.00	8'310'000.00	9'176'000.00	13'069'290.00	10'468'200.00
Total hors bilan	4'948'308.00	1'479'200.00	62'424.00	10'000.00	8'967'086.00	9'583'754.00	13'977'818.00	11'072'954.00

	Montant brut		Valeur estimée de réalisation des sûretés*		Montant net		Correctifs de valeurs individuels	
	CHF		CHF		CHF		CHF	
	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
Créances compromises								
31.12.2013	19'312'832.66	19'312'832.66	9'578'010.00	9'578'010.00	9'734'822.66	9'734'822.66	9'793'708.15	9'793'708.15
31.12.2012	21'278'928.96	21'278'928.96	13'230'000.00	13'230'000.00	8'048'928.96	8'048'928.96	7'813'900.49	7'813'900.49

* Dette ou valeur d'aliénation par client: le montant le moins élevé des deux doit être pris en compte

Commentaire concernant les créances compromises selon la circulaire FINMA 2008/02 Comptabilité - banques Cm 153 a

Au 31.12.2013, le montant net des créances compromises a augmenté de CHF 1'685'894 et le montant des provisions de CHF 1'980'000. Nous continuons à appliquer systématiquement le principe de la prudence dans le cadre des évaluations de risque. Durant l'exercice, des difficultés imprévisibles d'ordre entrepreneuriale sont apparues concernant trois nouvelles position à risque.

Les créances compromises totalisent 19 positions de crédit: 6 positions concernant des PME et totalisant CHF 320'592, 2 positions concernant des exploitations agricoles et totalisant CHF 92'139, 2 positions concernant les énergies renouvelables et totalisant CHF 5'352'045, 1 position concernant une institution sociale et totalisant CHF 48'929, 3 positions concernant des petits maîtres d'ouvrage et totalisant CHF 3'832'735, 1 position concernant un grands maître d'ouvrage et totalisant CHF 1'739'000, 4 positions concernant des immeubles commerciaux et totalisant CHF 7'927'394.

IV ANNEXES

3.2 Portefeuilles de titres et métaux précieux ainsi qu'immobilisations financières

Positions de négoce en titres et en métaux précieux	31.12.2013	31.12.2012		
	CHF	CHF		
Titre de créances	205'000.–	375'000.–		
dont propres emprunts obligataires et obligations de caisse	205'000.–	375'000.–		
Total des positions de négoce en titres et en métaux précieux	205'000.–	375'000.–		
dont titres admis en pension	0.–	0.–		
Immobilisations financières				
	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
	CHF	CHF	CHF	CHF
Titres de créances	238'346'933.25	166'740'085.85	239'348'510.00	171'935'620.00
dont propres emprunts obligataires et obligations de caisse	0.00	0.00	0.00	0.00
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	238'366'933.25	166'740'085.85	239'348'510.00	171'935'620.00
dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse	0.00	0.00	0.00	0.00
Titres de participation	310'029.40	309'983.90	414'554.35	336'201.85
dont participations qualifiées*	0.00	0.00	0.00	0.00
Immeubles	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des immobilisations financières	238'676'962.65	167'050'069.75	239'763'064.35	172'271'821.85
dont titres admis en pension	173'375'120.85	135'097'696.65	174'122'600.00	139'061'250.00
Immobilisations financières prêtées				
Créances envers les banques et les clientes et clients	–	–	–	–

*au moins 10 % du capital ou des voix

IV ANNEXES

Immobilisations financières					
	2013	2012		2013	2012
	CHF	CHF		CHF	CHF
Titres de créances					
Confédération	66'577'196.60	67'042'474.80	Banque Cantonale Neuchâteloise	4'023'569.20	4'026'788.20
Cantons			Österreichische Kontrollbank	2'991'610.45	2'990'526.90
Bâle-Ville	11'964'228.60	2'180'979.65	Orange	1'023'398.00	0.00
Berne	5'530'237.60	0.00	Banque des lettres de gage		
Genève	6'305'260.00	5'513'341.75	des instituts hypothécaires suisses	5'065'820.65	5'026'057.50
Soleure	3'644'331.20	1'990'123.00	Centrale de lettres de gage		
Tessin	2'006'349.55	2'007'334.15	des banques cantonales suisses	9'092'213.50	4'094'618.25
			PSP Swiss Property SA	1'000'142.35	1'000'705.45
Banque Cantonale d'Argovie	4'456'881.40	0.00	Rabobank Nederland	4'584'764.40	5'997'398.80
Bâloise Holding	1'999'059.70	1'998'921.10	République d'Autriche	1'848'627.45	0.00
Bank Nederlandse Gemeenten (BNG)	4'555'594.60	2'030'661.60	Banque Cantonale de Schaffhouse	2'999'387.30	0.00
Banque Cantonale Vaudoise	2'991'475.00	2'990'815.00	Banque Cantonale de Schwyz	3'003'511.60	4'007'833.90
Banque Cantonale de Bâle-Campagne	4'168'695.75	0.00	Spar-und Leihkasse Bucheggberg	3'000'000.00	0.00
Banque Cantonale de Bâle	3'999'954.55	3'999'944.95	Banque Cantonale de St-Gall	7'693'436.55	1'043'633.55
CAF Development Bank of Latin America	5'013'600.60	3'529'215.50	Ville de Berne	1'999'166.20	1'999'089.40
Compagnie de Financement Foncier (CFF)	0.00	5'000'000.00	Ville de Bienne	3'278'755.35	0.00
Coop Société coopérative	4'816'178.70	4'505'373.40	Ville de Lausanne	3'000'000.00	0.00
Deutsche Bahn	3'167'873.55	0.00	Ville de Lugano	1'985'977.85	0.00
Centrale d'émission pour la construction			Swedbank Mortgage AB	2'999'887.45	3'999'858.65
de logement (ccl)	1'002'227.35	1'002'552.55	Swiss RE	3'001'347.50	3'002'247.50
Engadiner Kraftwerke	2'119'504.95	0.00	Swisscom	4'774'492.90	4'782'325.60
Ersparniskasse Rüeggisberg Geno	3'000'000.00	0.00	Banque Cantonale de Zoug	2'002'854.20	0.00
Eurofima	4'811'881.80	4'915'200.25	Banque Cantonale de Zurich	2'001'141.80	0.00
FMO Development Bank Netherlands	4'284'459.15	2'000'000.00	Vorarlberger Landes- und Hypothekenbank	0.00	3'000'000.00
Banque Cantonale de Fribourg	3'994'532.25	3'993'856.05	Divers	2'654'968.90	2'071'736.45
Galenica SA	1'000'000.00	1'000'000.00	Total	238'366'933.25	166'740'085.85
Banque Cantonale de Glaris	1'492'928.25	0.00	Titres de participation		
Hilti SA	1'004'191.95	0.00	Divers	310'029.40	309'983.90
Kommunalbanken AS	1'080'895.50	0.00	Total des immobilisations financières	238'676'962.65	167'050'069.75
Kommuneinvest i Sverige AB	5'357'155.50	0.00			
Nederlandse Waterschapsbank	3'997'165.55	3'996'471.95			

IV ANNEXES

3.3 Présentation de l'actif immobilisé

	Valeur	Amortissements	Valeur	Changements	Investissements	Désinves-	Amortissements	Valeur
	d'acquisition	cumulés	comptable	d'affectation		tissements		comptable
	CHF	CHF	31.12.2012	CHF	CHF	CHF	CHF	31.12.2013
Immeubles								
Immeuble à l'usage de la banque	12'364'571.25	3'320'603.18	9'043'968.07		8'743.70		-197'159.66	8'855'552.11
Autres immeubles	13'627'189.92	2'915'012.80	10'712'177.12		225'086.70		-275'514.34	10'661'749.48
Autres immobilisations corporelles	11'561'243.22	11'145'775.44	415'467.78		741'535.42		-578'503.00	578'500.20
Autres*	6'412'283.60	6'314'034.60	98'249.00		0.00		-49'124.00	49'125.00
Total	43'965'287.99	23'695'426.02	20'269'861.97	0.00	975'365.82	0.00	-1'100'301.00	20'144'926.79
Valeur d'assurance incendie								
des immeubles								23'742'060.00
des autres immobilisations corporelles								2'622'600.00

* y compris logiciels acquis (Finnova)

3.4 Récapitulation des autres actifs et autres passifs

	31.12.2013		31.12.2012	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
	CHF	CHF	CHF	CHF
Valeurs de remplacement d'instruments financiers dérivés	2'487'941.21	456'050.20	104'375.71	640'683.64
Compte de compensation	-	2'120'991.75	478'905.66	0.00
Administration fédérale des contributions, impôts indirects	1'350'735.00	245'694.80	595'126.60	245'418.55
Coupons non encaissés, obligations de caisse, dividendes courus	-	83'995.30	-	55'543.15
Autres actifs et passifs	471'440.33	139'516.00	58'018.83	167'554.46
Total	4'310'116.54	3'046'248.05	1'236'426.80	1'109'199.80

IV ANNEXES

3.5 Actifs mis en gage ou cédés pour couvrir des engagements de la banque et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

néant

3.6 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

	31.12.2013	31.12.2012
	CHF	CHF
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	9'486.05	9'474.20
Autres engagements envers la clientèle	15'056'300.67	5'835'202.77
Total	15'065'786.72	5'844'676.97

La BAS est affiliée à la Nest fondation collective éthico-écologique. Les prestations de la caisse de pension sont calculées sur la base des cotisations versées (primauté des cotisations). Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs dont le salaire est égal ou supérieur au salaire minimum assuré défini dans la LPP sont assuré-e-s et ont donc droit aux prestations. La déduction de coordination est adaptée au degré d'occupation. De cette manière, les personnes travaillant à temps partiel bénéficient également de prestations supraobligatoires.

Autres prestations supplémentaires de la Nest fondation collective: couverture d'assurance pour les concubins, possibilité de retraite anticipée ou retardée, etc. Les primes de prévoyance professionnelle sont réparties comme suit: 40 % à la charge du personnel et 60 % à la charge de la BAS. La banque n'a pris aucun engagement dans le domaine des indemnités de départ.

3.6.a Informations concernant l'institution de prévoyance

	Excédent de couverture/			Cotisations		Charges de prévoyance dans les charges de personnel
	Découvert	Part économique de la banque		ajustées à la période	à la période	
		31.12.2012	31.12.2012			
	%	%	%	CHF	CHF	CHF
	107,2	0,00	0,00	517'183.75	517'183.75	490'471.35

Comme pour l'exercice précédent, il n'existe aucune réserve de cotisations d'employeur.

3.7 Emprunt obligataire en cours

	Taux moyen pondéré	Echéances	31.12.2013
Emettrice			
Banque Alternative Suisse SA, emprunt subordonné	2,63	sans échéance	2'000'000.–
Total des emprunts obligataires en cours			
		exigible à partir de 2017	Total
Banque Alternative Suisse SA, emprunt subordonné		sans échéance	2'000'000.–

IV ANNEXES

3.8 Répartition des correctifs de valeurs et provisions ainsi que des réserves pour risques bancaires généraux et aperçu de leurs variations en cours d'exercice

	Etat 31.12.2012	Utilisation et dissolutions conformes à leur but	Modifications de l'affectation (nouvelles affectations)	Recouvrements, intérêts échus, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat 31.12.2013
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Correctifs de valeurs et provisions pour risque de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	19'622'300.49	-18'412.06	0.00	-6'642.54	2'568'862.06		22'166'107.95
Autres provisions	-				1'250'000.00		1'250'000.00
Total des correctifs de valeurs et provisions	19'622'300.49	-18'412.06	0.00	-6'642.54	3'818'862.06	0.00	23'416'107.95
A déduire:							
correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-						-
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	19'622'300.49						23'416'107.95
Réserve pour risques bancaires généraux	11'050'000.00	-	0.00	-	0.00	-	11'050'000.00

3.9 Composition du capital social et indication des propriétaires de capital dont la participation excède 5 % de tous les droits de vote *

	31.12.2013				31.12.2012					
	Actions A nom. CHF 100.-	Actions B nom. CHF 1'000.-	Valeur nominale totale CHF	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende CHF	Actions A nom. CHF 100.-	Actions B nom. CHF 1'000.-	Valeur nominale totale CHF	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende CHF
Capital social										
Capital-actions	9'981	52'965	53'963'100.-	62'946	53'963'100.-	9'970	49'739	50'736'000.-	59'709	50'736'000.-
Total du capital social			53'963'100.-		53'963'100.-			50'736'000.-		50'736'000.-
Capital autorisé	3'327	17'655	17'987'700.-	20'982	17'987'700.-	2'405	11'694	11'934'500.-	14'099	11'934'500.-
dont augmentations de capital effectuées	0	0	0.-	0	0.-	350	2'964	2'999'000.-	3'314	2'999'000.-
dont augmentation de capital en cours	336	5'871	5'904'600.-***	6'207	5'904'600.-	11	3'226	3'227'100.-**	3'237	3'227'100.-

*Selon nos statuts, un ou une actionnaire peut faire inscrire au registre des actionnaires un maximum de 3 % de toutes les actions (voix).

** libéré en janvier 2013

*** libéré en janvier 2014

IV ANNEXES

3.10 Justification des capitaux propres

	CHF
Capitaux propres au début de l'exercice de référence	
Capital social	50'736'000.00
Capital social libéré (sous-total)	50'736'000.00
Réserve légale générale	
réserves en bénéfice	3'641'000.00
réserves en capital	3'324'130.00
Autres réserves	200'000.00
Réserves pour risques bancaires généraux	11'050'000.00
Bénéfice au bilan	1'826'202.59
Total des capitaux propres au 1. 1. 2013	70'777'332.59
(avant répartition du bénéfice)	
+ Augmentation de capital	3'227'100.00
+ Agio augmentation de capital	968'130.00
– Dividende et autre répartition sur le bénéfice de l'exercice précédent et les réserves en capital	– 639'631.00
+ Augmentation réserves pour risques bancaires généraux	0.00
+ Bénéfice de l'exercice de référence	945'608.75
Total des capitaux propres au 31. 12. 2013	75'278'540.34
(avant répartition du bénéfice)	
dont capital-actions	53'963'100.00
Capital-actions libéré (sous-total)	53'963'100.00
Réserve légale générale	
de réserves en bénéfice	4'341'000.00
de réserves en capital	3'752'629.00
Autres réserves	200'000.00
Réserves pour risques bancaires généraux	11'050'000.00
Bénéfice au bilan	1'971'811.34

IV ANNEXES

3.11 Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers

	A vue	Dénonçable	Echéance résiduelle jusqu'à 3 mois	Echéance résiduelle de 3 à 12 mois	Echéance résiduelle de 12 mois à 5 ans	Echéance résiduelle de plus de 5 ans	Immobilisé	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Actif circulant								
Liquidités	202'529'393.97	–	–	–	–	–	–	202'529'393.97
Créances sur les banques	14'814'929.75	–	–	5'000'000.00	–	–	–	19'814'929.75
Créances sur la clientèle	1'097'879.83	71'677'907.46	1'221'048.00	212'586.70	4'388'925.80	1'413'133.33	–	80'011'481.12
Créances hypothécaires	389'820.20	288'718'657.98	57'939'752.00	78'932'138.30	271'418'869.45	119'974'057.52	–	817'373'295.45
Positions de négoce en titres et en métaux précieux	–	–	–	–	–	205'000.00	–	205'000.00
Immobilisations financières	310'029.40	–	10'005'355.60	11'336'812.95	103'220'344.90	113'804'419.80	–	238'676'962.65
Total de l'actif circulant								
31.12.2013	219'022'053.15	360'396'565.44	69'166'155.60	95'481'537.95	379'028'140.15	235'516'610.65	–	1'358'611'062.94
31.12.2012	176'169'284.19	391'202'472.52	44'239'534.86	82'078'251.30	347'264'621.99	184'086'431.40	–	1'225'160'596.26
Fonds étrangers								
Engagements envers les banques	–	–	–	–	–	–	–	–
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	–	961'643'797.24	–	–	–	–	–	961'643'797.24
Autres engagements envers la clientèle	101'141'707.24	9'581'228.50	–	–	–	–	–	110'722'935.74
Obligations de caisse	–	–	12'716'000.00	31'867'000.00	135'163'000.00	27'771'000.00	–	207'517'000.00
Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage	–	–	–	–	–	2'000'000.00	–	2'000'000.00
Total des fonds étrangers								
31.12.2013	101'141'707.24	971'225'025.74	12'716'000.00	31'867'000.00	135'163'000.00	29'771'000.00	–	1'281'883'732.98
31.12.2012	78'217'153.41	872'700'123.06	12'379'000.00	27'400'000.00	130'874'000.00	33'843'000.00	–	1'155'413'276.47

IV ANNEXES

3.12 Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes

Preneuse/preneur de crédit	But du crédit	Créances	Nom, organe
		CHF	
Crédits aux organes*			
ADEV Wasserkraftwerk AG, Liestal	Petites centrales hydroélectriques	2'407'799.65	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
ADEV Solarstrom AG, Liestal	Installations solaires	3'595'000.00	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
ADEV Windkraft AG	Eoliennes	1'664'100.00	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
Verein für Sozialpsychiatrie BL	Projet d'immeuble d'habitation avec caractéristiques sociales et d'intégration	200'000.00	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
Bardet Nicole et Luc	Trois maisons familiales écologiques, dont financement d'un habitat privé pour le personnel	1'774'250.00	Nicole Bardet, conseil d'administration BAS
Schützen Rheinfelden Immobilien AG	Clinique pour affections psychosomatiques, hôtel/restaurant	4'000'000.00	Wuhrmann Albert, conseil d'administration BAS
Bonvin Etienne, Riken	Financement d'habitat privé pour le personnel	630'000.00	Bonvin Etienne, direction BAS
Total		14'271'149.65	

Transactions avec des personnes proches (y compris les membres des organes)

Les transactions avec des personnes proches (transactions sur titres, trafic des paiements, octroi de crédit et rémunération des dépôts) sont soumises aux mêmes conditions que les transactions avec des tiers.

* A la BAS, la notion de crédits aux organes est comprise au sens large. Elle est utilisée pour désigner des crédits octroyés à des organisations et des entreprises dans la direction desquelles siègent des membres des organes de la BAS (ou des personnes proches des organes de la BAS) ou dans lesquelles des membres des organes de la BAS (ou des personnes citées) détiennent des participations financières déterminantes.

IV ANNEXES

3.13 Répartition des actifs et passifs entre la Suisse et l'étranger

	31.12.2013		31.12.2012	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
	CHF	CHF	CHF	CHF
1 Actifs				
1.1 Liquidités	200'496'474.87	2'032'919.10	161'516'489.63	1'461'611.00
1.2 Créances sur les banques	19'737'715.90	77'213.85	40'610'081.41	76'213.10
1.3 Créances sur la clientèle	80'009'945.27	1'535.85	69'334'220.66	563.95
1.4 Créances hypothécaires	817'373'295.45		784'736'346.76	
1.5 Positions de négoce en titres et en métaux précieux	205'000.00		375'000.00	
1.6 Immobilisations financières	194'009'740.90	44'667'221.75	132'451'216.75	34'598'853.00
1.7 Immobilisations corporelles	20'144'926.79		20'269'861.97	
1.8 Comptes de régularisation	2'540'456.06		2'097'489.07	
1.9 Autres actifs	4'310'116.54		1'236'426.80	
Total du bilan	1'338'827'671.78	46'778'890.55	1'212'627'133.05	36'137'241.05
2 Passifs				
2.1 Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	936'362'779.55	25'281'017.69	842'744'776.64	24'460'380.97
2.2 Autres engagements envers la clientèle	109'717'339.09	1'005'596.65	83'017'675.12	694'443.74
2.3 Obligations de caisse	207'517'000.00		202'496'000.00	
2.4 Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage	2'000'000.00		2'000'000.00	
2.5 Comptes de régularisation	1'981'933.01		1'842'264.75	
2.6 Autres passifs	3'046'248.05		1'109'199.80	
2.7 Correctifs de valeurs et provisions	23'416'107.95		19'622'300.49	
2.8 Réserves pour risques bancaires généraux	11'050'000.00		11'050'000.00	
2.9 Capital-actions	53'963'100.00		50'736'000.00	
2.10 Réserve légale générale				
réserves en bénéfice	4'341'000.00		3'641'000.00	
réserves en capital	3'752'629.00		3'324'130.00	
2.11 Autres réserves	200'000.00		200'000.00	
2.12 Bénéfice reporté	1'026'202.59		1'120'611.64	
2.13 Bénéfice de l'exercice	945'608.75		705'590.95	
Total du bilan	1'359'319'947.99	26'286'614.34	1'223'609'549.39	25'154'824.71

IV ANNEXES

3.14 Bilan par monnaies (en francs suisses)

		31. 12. 2013			
		CHF	EUR	USD	Autres monnaies
1	Actifs				
1.1	Liquidités	200'499'783.97	2'029'610.00		
1.2	Créances sur les banques	16'075'818.50	1'621'882.40	1'382'647.20	734'581.65
1.3	Créances sur la clientèle	80'011'468.32	11.65	1.15	
1.4	Créances hypothécaires	817'373'295.45			
1.5	Positions de négoce en titres et en métaux précieux	205'000.00			
1.6	Immobilisations financières	238'673'933.25	3'029.40		
1.7	Immobilisations corporelles	20'144'926.79			
1.8	Comptes de régularisation	2'540'456.06			
1.9	Autres actifs	3'911'796.54	398'320.00		
	Total des positions portées à l'actif	1'379'436'478.88	4'052'853.45	1'382'648.35	734'581.65
	Prétentions à des livraisons résultant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	0.00	0.00		
	Total actif	1'379'436'478.88	4'052'853.45	1'382'648.35	734'581.65
2	Passifs				
2.1	Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	961'643'797.24			
2.2	Autres engagements envers la clientèle	104'529'282.59	4'154'543.80	1'378'593.80	660'515.55
2.3	Obligations de caisse	207'517'000.00			
2.4	Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage	2'000'000.00			
2.5	Comptes de régularisation	1'981'933.01			
2.6	Autres passifs	3'046'248.05			
2.7	Correctifs de valeurs et provisions	23'416'107.95			
2.8	Réserves pour risques bancaires généraux	11'050'000.00			
2.9	Capital-actions	53'963'100.00			
2.10	Réserve légale générale				
	réserves en bénéfice	4'341'000.00			
	réserves en capital	3'752'629.00			
2.11	Autres réserves	200'000.00			
2.12	Bénéfice reporté	1'026'202.59			
2.13	Bénéfice de l'exercice	945'608.75			
	Total des positions portées au passif	1'379'412'909.18	4'154'543.80	1'378'593.80	660'515.55
	Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	0.00	0.00		
	Total passif	1'379'412'909.18	4'154'543.80	1'378'593.80	660'515.55
	Position nette par devise	23'569.70	-101'690.35	4'054.55	74'066.10

IV ANNEXES

3.15 Publication des fonds propres

Le reporting repose sur la circulaire FINMA 08/22 Exigences de publication liées aux fonds propres.

La Banque Alternative Suisse satisfait tous les critères de publication partielle correspondant aux chiffres marginaux 7 - 14.

	31.12.2013	31.12.2012
	CHF	CHF
Fonds propres requis		
Risques de crédit	46'850'000.–	42'620'000.–
Risques non liés à des contreparties	5'284'000.–	5'281'000.–
Risques de marché	58'000.–	11'000.–
Risques opérationnels	2'870'000.–	2'695'000.–
Déductions des fonds propres requis	-935'000.–	-1'037'000.–
Total des fonds propres requis	54'127'000.–	49'570'000.–
Fonds propres de base pouvant être pris en compte	76'165'000.–	71'762'000.–
<i>dont des fonds propres de base innovateurs (emprunt subordonné)</i>	<i>1'795'000.–</i>	<i>1'675'000.–</i>
Fonds propres complémentaires	996'000.–	
Total des fonds propres pouvant être pris en compte	77'161'000.–	71'762'000.–

IV ANNEXES

4 Informations se rapportant aux opérations hors bilan

4.1 Répartition des engagements conditionnels

	31.12.2013	31.12.2012
	CHF	CHF
Garanties de bonne exécution	38'037.–	3'483.–
Autres engagements conditionnels	870'491.–	601'271.–
Total	908'528.–	604'754.–

4.2 Répartition des instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice

(Instruments de couverture)

	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative	Montant du sous-jacent
	CHF	CHF	CHF
Instruments de taux			
Swaps	2'385'611.26	353'933.29	48'590'000.00
Devises			
Contrats à terme	102'329.95	102'116.91	5'876'777.75
Total			
31.12.2013	2'487'941.21	456'050.20	54'466'777.75
31.12.2012	104'375.71	640'683.64	39'079'934.42

4.3 Répartition des opérations fiduciaires

Monnaies converties en CHF	CHF	EUR	DIV	Total en CHF
Crédits fiduciaires et autres opérations financières fiduciaires				
31.12.2013	5'680'000.–	502'496.–	266'910.–	6'449'406.–
31.12.2012	2'780'000.–	494'952.–	274'455.–	3'549'407.–

IV ANNEXES

5	Informations se rapportant au compte de résultat	2013	2012
		CHF	CHF
5.1	Répartition du résultat des opérations de négoce		
	Négoce de devises et de billets de banque	345'606.13	264'652.95
	Total	345'606.13	264'652.95
5.2	Répartition de la rubrique charges de personnel		
	Appointements des organes de la banque et traitements du personnel	6'635'519.05	6'558'895.10
	<i>dont conseil d'administration</i>	209'823.25	244'952.50
	<i>dont direction</i>	531'217.45	557'054.00
	Contributions aux institutions de prévoyance en faveur du personnel	517'183.75	490'471.35
	Prestations sociales	708'456.15	708'887.58
	Autres charges de personnel	616'147.25	691'227.93
	Total	8'477'306.20	8'449'481.96
5.3	Répartition de la rubrique autres charges d'exploitation		
	Coût des locaux	298'756.09	299'266.92
	Coût de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et des autres installations	1'982'348.28	1'840'386.13
	Autres charges d'exploitation	2'880'476.26	2'391'819.93
	Total	5'161'580.63	4'531'472.98

CHIFFRES-CLÉS

Statistique des secteurs d'encouragement

Secteurs d'encouragement et leur utilisation au 31. 12. 2013

Secteur d'encouragement	Part	Obligations de caisse nominales	Taux d'intérêt moyen	Crédits utilisés	Part utilisée
	%	CHF	%	CHF	%
Domaine d'encouragement général*	0,03	30'000.00	1,00		
Agriculture biologique	22,31	22'264'000.00	0,32	16'036'777.50	72,03
Energies renouvelables	33,54	33'477'000.00	0,42	64'023'340.05	191,25
Entreprises écologiques	8,61	8'589'000.00	0,38	7'872'386.35	91,66
Entreprises sociales et solidaires	12,38	12'359'000.00	0,37	9'275'125.00	75,05
Formation et culture	10,50	10'481'000.00	0,33	8'903'035.75	84,94
Mobilité et environnement	2,26	2'252'000.00	0,25	–	0,00
Santé et prévention	5,22	5'211'000.00	0,29	3'867'750.00	74,22
Vivre et habiter	5,15	5'142'000.00	0,33	3'290'300.00	63,99
Total	100,00	99'805'000.00	0,34	113'268'714.65	113,49

Taux d'intérêt moyen

des obligations de caisse d'encouragement	0,34
des autres obligations de caisse	0,82

* Le secteur sera supprimé une fois les titres physiques échus.

CHIFFRES-CLÉS

Intérêts créanciers

Taux d'intérêt moyens au 31.12.	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Dépôts auprès de banques	1,02	1,07	1,00	1,18	1,03	2,29	2,54	2,13	1,62	1,74	1,88
Crédits normaux	2,18	2,28	2,41	2,54	2,74	3,22	3,19	3,03	2,98	3,33	3,43
Crédits d'encouragement	2,78	2,78	2,82	2,95	2,96	3,34	3,25	3,12	3,19	3,33	3,36
Tous les crédits et placements	2,01	2,12	2,16	2,34	2,47	3,06	3,05	2,82	2,66	3,05	3,23

Intérêts débiteurs

Taux d'intérêt moyens au 31.12.	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Dépôts normaux	0,38	0,41	0,50	0,70	0,73	0,92	0,90	0,75	0,71	0,69	0,73
Obligations de caisse d'encouragement	0,35	0,43	0,57	0,77	0,89	0,92	0,94	0,94	1,00	1,12	1,32
Tous les dépôts	0,38	0,42	0,50	0,70	0,75	0,92	0,90	0,77	0,73	0,73	0,78

Rémunération et renonciation aux intérêts sur les dépôts de la clientèle au 31.12.2013

	Taux d'intérêt maximum				Rémunération effective				Renonciation			
	2013	2012	2011	2010	2013	2012	2011	2010	2013	2012	2011	2010
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Comptes courants	0,07	0,10	0,07	0,49	0,07	0,10	0,07	0,49	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts à terme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes de dépôt, de placement et d'épargne	0,38	0,32	0,38	0,51	0,32	0,33	0,38	0,51	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations de caisse normales	1,27	1,41	1,61	1,83	1,27	1,41	1,61	1,83	0,00	0,00	0,00	0,00
Tous les dépôts normaux	0,38	0,42	0,50	0,70	0,38	0,41	0,50	0,70	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations de caisse d'encouragement	0,39	0,50	0,75	0,99	0,35	0,43	0,57	0,77	-0,05	-0,08	-0,18	-0,22
Tous les dépôts	0,38	0,42	0,52	0,73	0,38	0,42	0,50	0,70	-0,01	-0,01	-0,02	-0,03

CHIFFRES-CLÉS

Chiffres-clés divers							
	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Total du bilan par poste à 100 %							
à la fin de l'année	20'331'718.–	18'301'383.–	17'669'263.–	15'765'774.–	14'789'890.–	13'837'872.–	15'061'134.–
Croissance du total du bilan par poste à 100 %	2'007'956.–	1'827'622.–	1'730'838.–	1'379'091.–	1'337'632.–	1'134'830.–	935'764.–
Effectif à la fin de l'année	85	84	80	80	78	79	71
Nombre moyen de postes à 100 %	6'815	6'823	6'362	6'431	6'256	6'082	5'129
Nombre de client-e-s à la fin de l'année	30'729	28'533	26'897	25'212	23'752	22'470	21'240
Croissance du nombre de client-e-s	2'196	1'636	1'685	1'460	1'282	1'230	807**
Avoir par client-e à la fin de l'année	41'386.–	40'274.–	38'469.–	37'000.–	35'726.–	34'048.–	32'954.–
Nombre de preneuses et de preneurs de crédit							
à la fin de l'année	900	852	842	824	834	830	765
Moyenne des crédits à la fin de l'année	1'097'786.–	1'052'380.–	1'023'641.–	1'039'284.–	1'025'448.–	962'827.–	878'189.–
Total des crédits octroyés à la fin de l'année	988'007'022.–	896'627'541.–	861'905'726.–	856'370'180.–	855'223'483.–	799'146'147.–	671'814'333.–

** Croissance de la clientèle qui n'est pas comparable avec l'année précédente suite à l'épuration des données liée au changement informatique.

Résultats d'exploitation

	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
	CHF						
Bénéfice net	945'608.75	705'591.00	735'118.71	481'028.61	77'658.80	977'406.87	856'710.36
Provisions pour risque du croire	3'898'909.61	2'575'390.00	2'178'216.03	1'881'645.12	292'556.13	701'529.58	69'717.75
Réserves pour risques bancaires généraux	0.00	1'500'000.00	1'400'000.00	0.00	0.00	1'600'000.00	1'000'000.00
Amortissements	1'100'301.00	1'106'861.00	913'217.56	1'173'527.46	4'047'427.81	3'040'963.00	3'625'968.00
Cash-flow*	5'944'819.36	5'887'842.04	5'226'552.30	3'536'201.19	4'417'642.74	6'319'899.45	5'552'396.11
Cash-flow par poste à 100 %	87'231.00	86'294.00	83'904.00	54'984.00	70'614.00	103'917.00	108'245.00

Definition

* Cash-flow: Recettes issues des produits moins dépenses imputables aux charges, autrement dit flux effectifs de produits et de charges.

Indirectement, le cash-flow peut donc être calculé ainsi: bénéfice net +/- provisions + amortissements = cash-flow.



**BANQUE
ALTERNATIVE
SUISSE**

Banque Alternative Suisse SA
Rue du Petit-Chêne 38
Case postale 161
1001 Lausanne
T 021 319 91 00
F 021 319 91 09
contact@bas.ch
www.bas.ch

Banque Alternative Suisse SA
Bureau genevois d'information
10, rue de Berne
1201 Genève
Sur rendez-vous
T 022 800 17 15
F 022 800 17 12
geneve@bas.ch
www.bas.ch



**ALTERNATIVE
BANK
SCHWEIZ**

Alternative Bank Schweiz AG
Amthausquai 21
Postfach
4601 Olten
T 062 206 16 16
F 062 206 16 17
contact@abs.ch
www.abs.ch

Alternative Bank Schweiz AG
Beratungszentrum Zürich
Molkenstrasse 21
Postfach
8026 Zürich
Montag geschlossen
T 044 279 72 00
F 044 279 72 09
zuerich@abs.ch
www.abs.ch